



Les personnels clermontois, via leurs représentants syndicaux, ont pris connaissance des projets dits de "maîtrise de la mobilité et des affectations", notamment en approche, dans le cadre d'un plan de gestion de crise des effectifs.

Nous alertons l'administration avant la tenue du prochain GS32, sur l'inquiétude des contrôleurs face à ces annonces, et tenons à rappeler que le respect d'un contrat s'impose à ses deux parties.

En conséquence, la reprise des espaces de Rodez ayant été décidée parallèlement à l'établissement d'un BO consolidé et dorénavant acté, toute rupture des engagements pris par l'administration en matière d'affectations sur le centre impliquerait la remise en cause du projet.

Dès lors, nous ne saurions nous satisfaire d'une annonce ne répondant pas au besoin identifié, c'est-à-dire inférieure à trois ressources.